

# CÉNAC & ST JULIEN

[www.cenac-en-perigord.fr](http://www.cenac-en-perigord.fr)

## SOMMAIRE

- p 2 - Edito / Permanences
- p 3 - 4 - 5 - Vie de la commune
- p 6 - 7 - Festivités
- p 8 - 9 - Activités et Travaux
- p 10 - Vie communautaire
- p 11 - Tribune libre
- p 12 - Etat civil





Ces derniers mois, nous avons vécu des moments particulièrement éprouvants. A cause de la crise sanitaire bien sûr, avec ses contraintes, ses inquiétudes, sa succession d'espoir et de rechutes.

Mais surtout, au sein de notre conseil, nous avons eu la grande tristesse de perdre Huguette Robissout, notre première adjointe, une élue totalement dévouée à sa commune, une amie.

Elle manque à tous et je pense à sa famille qui traverse une période si douloureuse.

Notre conseil municipal a dû se réorganiser. Anaïs Sardan a été élue quatrième adjointe, et Philippe Boisson nommé conseiller délégué à la vie scolaire.

Les travaux n'ont pas cessé.

Les rues du village ont été décapées, l'isolation thermique de l'école primaire et de la cantine est terminée, la peinture extérieure de l'école maternelle refaite.

Si les conditions météorologiques de ces derniers mois ont été bénéfiques à la cueillette des girolles, elles nous ont par ailleurs obligés à doubler les tontes et les passages pour l'entretien des bords des routes. Les pluies diluviennes ont aussi gravement endommagé l'état de la voirie.

Côté aménagement, des travaux de rénovation et de sécurisation ont été faits devant la mairie.

Le cheminement piétonnier de la route de l'église suit son cours. Les terrains ont été achetés, les riverains consultés, l'étude réalisée. Le permis d'aménager vient d'être accordé, les appels d'offres sont en cours.

Après la saison, nous mettrons à l'essai, avec les services du Département, le rond-point des « 4 routes ».

Les études avec l'Agence Technique Départementale sont engagées pour la rénovation du château du Thouron.

Dans le parc, Thermidor, notre majestueux platane a eu droit à une toilette nécessaire.

Les manifestations d'été, nombreuses en temps normal, ont beaucoup pâti de la crise. La brocante culturelle et le concours de pétanque ont tout de même pu avoir lieu.

Le « 1er festival du rire » avec la venue d'Anne Roumanoff au mois d'août, a eu un beau succès, chacun avait tellement besoin de rire, de se retrouver autour d'un événement festif !

Le dossier adressage est bien avancé, il devrait être proposé au conseil municipal à l'automne. Le conseil des enfants est en place et travaille activement. Les jeunes élus présenteront leurs projets dès la rentrée.

Le budget participatif a fonctionné, des propositions ont été faites sur la plateforme participative, vous pourrez bientôt voter pour ces projets.

Il m'est agréable de terminer cet éditorial par une belle nouvelle. Maxime de Freitas notre plus jeune conseiller est l'heureux papa d'une petite Mathilde.

Bien à vous,

Joëlle Debet Duverneix

## PERMANENCES

- **Mme la Maire** (sur rendez-vous) : 05 53 31 41 31

- **Assistants sociaux**

Mme LAMOULIE Chantal - Secrétariat CMS : 05 53 02 06 59

Permanences : le mercredi matin sur rendez-vous à la mairie

Mme DELAUNAY Anne - Secrétariat CMS : 05 53 02 07 77

Permanences : le jeudi matin sur rendez-vous à la mairie

- **CIAS** (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Maison des communes et des services publics à St MARTIAL de NABIRAT : 05 53 28 20 70

du lundi au jeudi 8h - 12h30 et 13h30 - 18h00 le vendredi 8h - 12h30 et 13h30 - 17h

- **Espace France Service**

(anciennement maison de services au public)

Mme DEVIERS Marie à St MARTIAL de NABIRAT : 05 53 31 69 37

pointpublic.msap@comcomdv.fr

Permanences : le lundi de 14h à 17h30 - du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

et le vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h

- **Architecte des bâtiments de France (ABF)** :

les derniers mercredis après-midi du mois sur rendez-vous à CÉNAC

(secrétariat de la mairie : 05 53 31 41 31)

- **Mutuelle communale** - les mardis matin :

28 septembre, 26 octobre, 23 novembre, 14 décembre sur rendez-vous au : 05 53 08 32 63

- **Marché** : tous les mardis matin

## L'ADRESSAGE, UNE TÂCHE ARDUE

### La commission

Après de nombreuses séances de documentation sur des ouvrages historiques, après consultation auprès d'anciens ayant une bonne connaissance du territoire, après concertation avec les municipalités limitrophes pour des routes communes et après beaucoup d'heures de discussions, la commission a finalisé la nomination des rues, places, chemins, routes, ruelles et impasses de la commune.

### De multiples contraintes !

Les préconisations étaient nombreuses : pas de nom de lieux-dits, pas de nom général (route du lavoir ou route de l'église sans autre précision, furent par exemple révoqués) un nombre de caractères maximal à respecter, pas de noms similaires à ceux déjà utilisés dans un rayon de 5 km dans les communes voisines. Après plusieurs retours pour modifications, le travail est désormais arrivé à son terme.

### Nous avons souhaité interroger les administrés

Une consultation a été lancée auprès de la population pour ce dossier qui nous concerne tous. Nous remercions vivement tous ceux qui ont fait des propositions. De belles suggestions telles que route des Tisserands, place Thermidor ou rue de la République...qui pour la plupart ont été retenues.

### Dernière phase

Le document sera maintenant proposé au conseil municipal qui doit le valider.

Un agent municipal et un élu vont sillonner le territoire afin de faire les repérages nécessaires pour déterminer les lieux d'apposition des plaques et la numérotation. Le coût de cette opération pour la commune sera chiffré en fonction du nombre de plaques et de numéros.

Ce travail imposant permettra aux services d'urgences d'accéder plus rapidement sur les lieux d'un accident ou d'un sinistre, aux services d'acheminement du courrier et des colis d'être plus efficaces et aux systèmes de navigation d'être plus performants.

Il facilitera le recensement de la population.

Il était également indispensable de mettre en place l'adressage normé pour permettre à tous les administrés d'être reliés à la fibre optique.

## A LA RECHERCHE DE VOLONTAIRES

Le centre de secours de Domme recherche des femmes et des hommes dynamiques pour renforcer leur équipe de sapeurs-pompiers volontaires.

Vous souhaitez vous rendre utile et contribuer à sauver des vies :

Faites-vous connaître auprès de votre centre de secours !

Contactez le Lieutenant Laurent Montet - 06 71 72 89 31  
montet.laurent@sdis24.fr

## ÉLECTIONS RÉGIONALES et DÉPARTEMENTALES

Les bureaux de vote ont été installés à la salle des fêtes de Cénac et St Julien avec les aménagements prévus par les contraintes sanitaires (gel hydroalcoolique, sens de circulation).

Les élus et des citoyens de la commune se sont mobilisés pour tenir les différents postes des bureaux.

## LE CONSEIL MUNICIPAL A DÛ SE RÉORGANISER

Suite au décès de Huguette Robissout, 1<sup>er</sup> adjointe, le poste étant devenu vacant, les adjoints remontent automatiquement d'un rang : Eric Chéron devient 1<sup>er</sup> adjoint, Martine Constant 2<sup>e</sup> adjointe, Stéphane Alves de Matos 3<sup>e</sup> adjoint, chacun gardant ses délégations.

Anaïs Sardan a été élue 4<sup>e</sup> adjointe, déléguée à la vie citoyenne.

Jean-Luc Brugues conserve son poste de conseiller délégué à la Voirie.

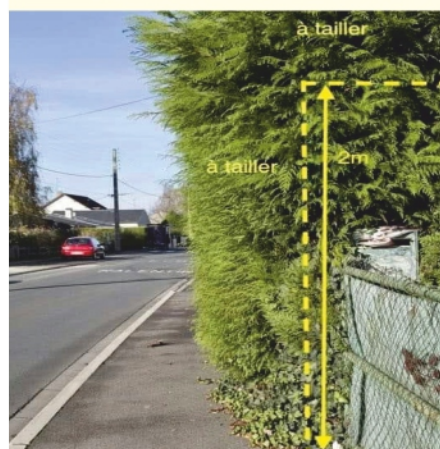
Philippe Boisson a été nommé conseiller délégué à la Vie scolaire.

Pour la Communauté de Communes Domme-Villefranche du Périgord, le siège devenu vacant est pourvu par Martine Constant.

## INFORMATION

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public, et la hauteur limitée à 2 mètres, voire moins, là où le dégagement de la visibilité est indispensable : à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse sur le domaine public. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

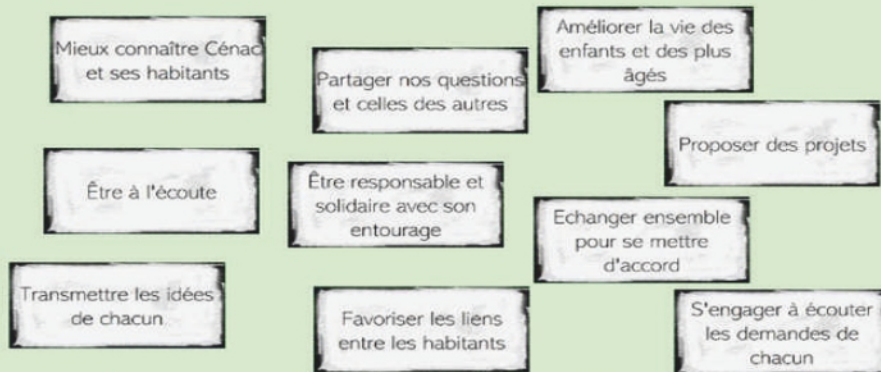
L'élection du conseil des enfants a eu lieu samedi 27 mars 2021. Les neuf élus de 8 à 11 ans sont Lise Brouillet, Thibault Chambon, Léo Lescure, Léna Mousset, Ruben Mousset, Hugo Paolozzi, Énola Roque, Thibaut Thomas et Nina Veyssière. Félicitations à ces jeunes qui ont souhaité s'engager pour leur commune : Ils ont fait une jolie campagne avec des professions de foi créatives et de beaux projets. Ils ont également tenu le bureau de vote avec beaucoup de rigueur et aussi de gaieté.

Cette élection a suscité un réel engouement avec une participation de près de 60 % de votants, malgré un samedi après-midi ensoleillé. L'élue adulte référente est Anaïs Sardan. Les réunions du conseil de jeunes sont animées par Aude Pulo, animatrice départementale des Francas et Mélanie Brugues, une jeune citoyenne bénévole de la commune.



Les séances du Conseil Municipal des Enfants se déroulent le samedi matin de 10h à 11h30 à raison d'une réunion tous les deux mois. Une première séance « d'installation » a eu lieu le vendredi 12 avril de 17h à 18h en présence des parents afin de leur présenter le projet. Deux autres séances se sont déroulées le samedi 8 mai et le samedi 26 juin 2021. Lors de ces séances nos jeunes élus ont d'abord défini ce qui est pour eux le rôle et les missions d'un CME. Ils ont également trié et regroupé les idées que chacun avait proposé lors de sa campagne et de sa profession de foi. Ensuite, ils ont priorisé certains projets sur lesquels ils travaillent actuellement et qui devraient voir le jour très prochainement. Lors des séances du CME, il est fait aussi appel aux élus adultes, par exemple : le samedi 26 juin, M. Brugues en tant que conseiller délégué à la voirie est venu répondre aux questions que les enfants se posaient sur les limitations de vitesse, pose de radar etc..

## ROLE ET MISSIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ENFANTS



## IDÉES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ENFANTS

### ENGAGEMENT CITOYEN

- Organiser une formation aux gestes des premiers secours pour les enfants
- Favoriser le lien social (distribution de repas pour les habitants ayant des difficultés financières)
- Offrir des bouchons en plastique recyclé à des associations
- Organiser des collectes pour différentes associations (Resto du Coeur, Secours Populaire)
- Organiser une aide aux devoirs pour les enfants de la garderie

### ANIMATION COMMUNALE

- Organiser plus de sorties culturelles (cinéma en plein air, fête de la musique, spectacles pour les enfants, concerts)
- Organiser des journées multisports (vélo, marche, course à pied, en plein air, initiation au golf...)
- Organiser une soirée jeux de société
- Organiser des rencontres entre enfants / personnes âgées / professionnels du village (partage des expériences de chacun)
- Organiser une journée des enfants avec jeux et animations

### ACTIONS DE PREVENTION ET DE SENSIBILISATION

- Organiser des journées écologiques (nettoyage de la mairie, ramassage des déchets et au bord de Dordogne)
- Sensibiliser la population en faisant des affiches, des vidéos (recycler les masques, non gaspillage de l'eau, l'électricité)
- Mettre en place une opération anti-gaspillage à la cantine
- Mettre en place plus de contrôles de vitesse à St Julien
- Réserver le dimanche ou mercredi sans chasse (pour se promener ou pratiquer un sport dans les bois et chemins en toute sécurité)
- Distribuer des poules aux habitants pour ne plus jeter les déchets alimentaires

### AMENAGEMENT DES ESPACES

- Construction d'une piscine municipale
- Mettre en place un composteur plastique 100% recyclé (pour ceux qui n'ont pas de jardin/pas de composteur)
- Terrain de foot de l'école : Changer les filets des cages, mettre de l'herbe synthétique
- Création d'un mur d'escalade
- Création d'un Skateparc
- Installer une «boîte à partage» (étagère avec objets, jouets...)
- Créer un lieu de rencontre pour les enfants, une maison de jeunes (avec jeux, dessins, lecture, écriture, pique-nique)
- Mettre en place des tables de pique-nique à la plage de Cénac avec des poubelles
- Créer un jardin avec le nom des plantes et ajouter des fleurs et des arbres

## GOUTER ET REMISE DES LIVRES AUX ENFANTS EN FIN D'ANNEE SCOLAIRE

Le vendredi 2 juillet 2021 la municipalité et les enseignants ont organisé un goûter dans la cour de récréation : chouquettes, chocolatinnes, croissants et jus de fruits bio ont été distribués aux enfants de l'école primaire et maternelle. Mme la Maire accompagnée des membres de la commission école a prononcé ce discours :

« Avant toute chose je voudrais que nous ayons une pensée chaleureuse pour Huguette Robissout qui s'occupait des écoles avec passion et dévouement. Elle nous manque beaucoup.

Je tiens à remercier les enseignants, le personnel communal et les élus de la commission vie scolaire, pour leur engagement auprès des élèves surtout cette année qui a été si compliquée pour tous à organiser.

Tout le monde a répondu présent pendant la pandémie, et s'est organisé pour que l'enseignement, le service rendu au public, puisse continuer dans les meilleures conditions.

Je remercie aussi les jeunes qui se sont engagés comme délégués de classe et aussi dans le conseil des enfants, ce qui prouve leur intérêt pour la vie de la commune.

Je souhaite enfin un passage en 6e en douceur pour les 16 élèves de CM2 qui vont découvrir un autre univers. Afin que vous pensiez encore un peu à nous de temps en temps, la municipalité vous offre un livre choisi par vos professeurs.

Bonnes et reposantes vacances à tous. »

Quittant l'école primaire, les futurs collégiens se sont vus remettre deux livres (un de la part de la mairie et un de la part de l'éducation nationale) en souvenir de leur passage à l'école de Cénac et St Julien.

A l'issue du goûter et de la remise des livres, des enfants ont enterré une capsule et se sont donnés rendez-vous l'année prochaine.



## ECOLE

La rentrée scolaire 2021-2022 verra une augmentation des élèves de maternelle et de primaire : 119 élèves à la place de 111 dont 71 élèves de primaire et 48 élèves de maternelle.

A la demande du conseil d'école extraordinaire de juin 2021, la prolongation de la semaine de quatre jours a été acceptée par l'inspection académique.

En raison de la diminution des contraintes sanitaires les élèves ont pu retourner au cinéma (une classe par bus). La commune de Domme a proposé une visite guidée de sa grotte par groupe de 30 pendant 45 minutes.

Chaque classe a participé à des jeux du fait de l'annulation de la kermesse.

Petits travaux divers :

- Les lignes blanches et jaunes de la cour ont été refaites en totalité (environ 600 mètres).
- Les filets des buts de hand-ball ont été réparés.

- Une poubelle jaune de tri a été ajoutée dans la cour.

Des ordinateurs modernes seront rachetés pour pouvoir lire les logiciels éducatifs récents.

Cantine de l'école : achat de matériel professionnel pour compléter l'ancien et tenir compte de la pénibilité du travail et des règles sanitaires

(Chariot de vaisselle rehaussé et espace de stockage de la cuisine, rationalisé.)

## ILS N'AVAIENT PAS ÉTÉ OUBLIÉS !

Les vagues successives de confinements et de restrictions avaient obligé plusieurs fois à reporter cette réunion. Les bénévoles qui avaient confectionné et distribué les masques, se sont enfin retrouvés autour d'un goûter organisé par la municipalité, samedi 24 juillet à la salle des associations. Mme la Maire les a chaleureusement remerciés pour leur engagement et leur générosité, au nom de tous les habitants de Cénac et St Julien.



« Lorsque nous vous avons sollicité, vous avez immédiatement répondu présent, cela prouve combien en cas de crise, la solidarité existe »

En remerciement, et aussi en soutien à une profession qui souffre de la crise, des tickets de cinéma leur ont été offerts.

## NOUVELLE COMPOSITION DU CLUB DE L'AMITIÉ

Président :  
Christian Filiol  
Vice - Présidente :  
Béatrice Bombard

Secrétaire générale :  
Denise Poumeyrol  
Trésorière :  
Claudine Mattlin  
Trésorière adjointe :  
Angèle Lacrotte

## POISSONS D'AVRIL

A la demande de certains citoyens et pour fêter le 1er avril, les torrents des terre-pleins en face de Point Vert ont été dotés de poissons de différentes tailles et couleurs réalisés par les enfants de l'école. Attention ! Même avec une carte de pêche, il est interdit de les prélever, c'est une réserve municipale...

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS\*

### AOUT

- 6** : festival du rire au Thouron organisé par FL Organisation avec Anne Roumanoff.
- 8** : brocante culturelle du comité culturel au Thouron.
- 27** : conférence du comité culturel « découverte de la préhistoire autour du canton de Domme » en collaboration avec la bibliothèque et Acadine.

Suite aux contraintes sanitaires, la FERIA et la BODEGA ont été annulées.

\*en fonction des conditions sanitaires

### SEPTEMBRE

- 04** : loto du Rugby à la salle des fêtes.
- 05** : journée des associations organisée par la municipalité à la salle des fêtes.
- 10 et 11** : journées du patrimoine du comité culturel à Martel (Lot).
- 12** : voyage du comité culturel

### OCTOBRE

- 14** : cinéma REX avec l'office de la Culture de Domme, le comité culturel de Cénac et St Julien et les amis du cinéma.
- 16** : spectacle du club de l'amitié.
- 23** : loto du Rugby à la salle des fêtes.

### NOVEMBRE

- 6** : salon du livre à Brive avec le Comité culturel de Cénac et St Julien et l'office de la culture de Domme.
- 11** : cérémonies de la municipalité au monument aux morts.
- 13** : loto du Rugby à la salle des fêtes.
- 20** : repas du Téléthon
- 26** : conférence sur la biodiversité par le comité culturel de Cénac et St Julien en collaboration avec la bibliothèque.

### DECEMBRE

- 4** : Téléthon
- 31** : dîner-spectacle des dix doigts.

### JANVIER 2022

- 21** : nuit de la lecture à la salle des fêtes.

# Cénac et St Julien

## Dordogne / Périgord

Septembre 2021

Festivités

### FRANCE BLEU PÉRIGORD

Le mardi 3 août au matin, France BLEU PERIGORD s'est arrêté sur le marché de Cénac et St Julien dans le cadre de sa tournée estivale.

Madame la Maire, des citoyens de la commune et des professionnels sont venus parler des activités culturelles, associatives, sportives, gastronomiques et touristiques.

Les produits locaux ont été évoqués avec M. Kristophe Gutierrez, boulangerie-pâtisserie «les délices de Pito» et la façon dont on les cuisine avec Mme Fabienne Sirey, restaurant

« la Traverse chez les filles ».

M. Gérard Kastele a parlé du patrimoine historique de la commune et M. Jean Labrot des activités du comité culturel de Cénac et St Julien, notamment de la brocante culturelle organisée le 8 août.

M. François Deurre a présenté son organisation de la première édition du festival du rire par FL ORGANISATION et la venue de Anne Roumanoff qui s'est produite le 6 août, parc du Thouron. Pour les activités sportives et touristiques, Canosphère et Périgord Dordogne Mongolfières, ont aussi été à l'honneur ce matin-là sur la place du marché.

De nombreux touristes et habitants du village et des communes voisines ont pu assister à la retransmission en direct et tourner la roue des cadeaux.



### LE RIRE ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS !

Dans le cadre du « 1er festival du rire », vendredi 6 août, touristes et gens du cru se sont retrouvés pour apprécier l'excellent spectacle organisé par FL ORGANISATION en collaboration avec la municipalité et présenté dans le parc du Thouron.

Alex Lekouid en première partie et Anne Roumanoff en vedette, ont enchanté l'assemblée qui a beaucoup ri ce soir là.

Les artistes se sont ensuite attardés pour donner des autographes et échanger avec le public.

Une soirée qui a fait du bien à tous !

Date est prise pour l'année prochaine, la deuxième édition aura bien lieu.



## AUX PETITS SOINS POUR THERMIDOR

Planté vers 1750, le majestueux platane du parc du Thouron a reçu en ce début d'été une toilette bien nécessaire. Estimé à environ 40 m de hauteur et 33 m d'envergure, Thermidor a eu droit à un nettoyage adapté. Il a fallu grimper pour enlever des branches mortes qui menaçaient de tomber, aérer la couronne, le débarrasser d'un if qui poussait en son cœur. De la verdure a été conservée à sa base afin de lui garder une certaine humidité. La prochaine étape sera de l'éclairer afin de le mettre davantage en valeur. A seulement 270 ans, il peut continuer de vieillir sereinement.

Cette année le camping municipal a ouvert le 15 juin au lieu du 1er juillet et fermera le 30 septembre au lieu du 15 septembre. Un emploi extérieur pour l'accueil et le ménage au camping a été créé pour le mois de septembre, les agents territoriaux reprenant leur poste à l'école le 2 septembre.



## CAMPING

Des travaux de rénovation ont été effectués à l'intérieur des sanitaires. Les agents communaux ont retiré les faux plafonds et ont traité les poutres apparentes qui sont dans un très bon état. L'électricité a été remise aux normes par l'entreprise Caramel. L'entreprise Garrigou a créé deux nouveaux terrains de pétanque à l'emplacement de l'ancien. Média 7 a posé de belles lettres en aluminium en façade de l'accueil du camping. Les menuiseries du bureau de l'accueil ont été remplacées par des fenêtres double vitrage et la climatisation installée. Les agents qui se trouvent à l'accueil portent de beaux tee-shirts de couleur avec le logo de Cénac et St Julien sur la poitrine et camping municipal au dos.

## CHEMINEMENT DE LA ROUTE DE L'EGLISE

La particularité de la commune de Cénac et St Julien est d'avoir son église située à l'extérieur du Bourg, au bord de la RD50 en direction de Saint-Cybranet, à plus de 500 mètres des premiers commerces. Cet axe (Eglise – Bourg), aujourd'hui bordé de platanes sur ses 200 premiers mètres, est dépourvu de cheminement piétonnier obligeant les personnes à emprunter la chaussée déjà étroite et sans refuge possible. La municipalité a réalisé des acquisitions foncières sur cette zone afin de permettre la création d'un cheminement piétonnier sécurisé, tout en conservant les platanes. L'étude a

été réalisée et le permis d'aménager, accepté. Le coût de cette opération est estimé à 190 000 €, subventionné à 45% par l'état et à 25% par le département. Dans la continuité, la municipalité, avec le département, souhaite créer un carrefour giratoire afin de fluidifier la circulation particulièrement dense, surtout en période estivale. Un test sera effectué avec un aménagement provisoire pour sécuriser ce point névralgique.

## C'EST PARTI POUR LE PREMIER BUDGET PARTICIPATIF !

Comme annoncé, le premier budget participatif est en place. La plateforme étant maintenant opérationnelle, il entre dans la première phase. Des dépôts d'idées ont eu lieu du 15 juin au 31 août. Du 1er septembre au 31 octobre les dossiers seront instruits par la commission et les projets seront soumis au vote de la population qui aura lieu du 1er au 30 novembre. Le budget participatif est destiné à financer des projets proposés par les habitants pour améliorer leur cadre de vie. Il favorise ainsi une implication concrète des citoyens dans la vie du village. Il concerne toute la population puisque tout résident Cénacois, sans condition d'âge ni de nationalité, pourra proposer un projet (voir le règlement pour les moins de 15 ans). La municipalité y consacre cette année une enveloppe de 6 000€. Comment ça marche ? Rien de plus simple ! Rendez-vous sur la plateforme participative <http://Participons.cenac-en-perigord.fr>, en trois clics créez un compte et votez. Vous pouvez également le faire par courrier électronique à [mairie.cenac@orange.fr](mailto:mairie.cenac@orange.fr). Des idées pour votre village ?



## ENTRETIENS RÉALISÉS

Au mois d'avril un grand nettoyage des rues a été réalisé. Les pavés trop encrassés ont dû être nettoyés par une entreprise spécialisée utilisant un matériel spécifique, une hydro-décapeuse à eau chaude, efficace contre les graisses, salissures diverses qui s'étaient accumulées au fil du temps. Le résultat est assez satisfaisant même s'il faudra vraisemblablement faire un deuxième traitement, les salissures étant tellement incrustées.

Le chauffage réversible de la mairie ne fonctionnant plus et n'étant pas réparable, une nouvelle pompe à chaleur a été installée et un contrat de maintenance conclu.

La peinture de la maternelle à été refaite ainsi que l'isolation thermique de l'école primaire et de la cantine.



A Saint Julien, le syndicat des énergies (SDE24) a enterré toutes les lignes électriques. Il ne reste plus qu'à enlever les poteaux.



## REFECTION DES ROUTES COMMUNALES ET COMMUNAUTAIRES

Les agents communaux ont déversé en juin et juillet 2021 environ 8 tonnes de bitume pour boucher les trous des routes communales.

Ces points à temps ont été effectués sur les routes de Sireyjols, du Couderc, du Pech de Cayre, de la Borie, de Reille, de la route du camping Les Cascades, de celle menant aux ateliers municipaux, sur le trottoir à l'entrée de Cénac côté pont, ainsi que le bourg de Saint Julien et le raccourci de Simon.

Ont également été réalisés en voirie communale pour un montant total de 35 400 € :

- 58m de route près du château d'eau
- la route du Capiol
- l'élagage de 540m au lieu-dit Tayre pour un montant de 3 348 € afin de sécuriser cette portion de route où des éboulements réguliers ont lieu. Les riverains propriétaires ont réalisé la partie à leur charge.
- Travaux de voirie retenus pour 2021 en voirie communautaire :
- Mur de soutènement de la route du Conte pour un montant de 9 000 € (27 000 étalés sur 3 ans).
- Route des Comboux (355m) pour 3 587 €
- Route de la Pantaine (730m) pour 18 615 €



Après que l'agrandissement de l'entrée du parking de la mairie ait été réalisé, des barrières de protection ont été installées. La passerelle en bois, près du distributeur bancaire, étant très dégradée et dangereuse, a été refaite par les agents municipaux. Elle est en béton recomposé, protégée par des barrières en continuité de celles du parking ce qui compose un bel ensemble devant la mairie.



## Espace France Services

La Maison de services au public (MSAP) est devenue en avril l'Espace France Service. Ce lieu d'accueil vous permet d'effectuer avec l'aide d'un agent communautaire des démarches administratives auprès des impôts, la CAF, la MSA, la CPAM...

La communauté de communes a, à cette occasion, élargi **les horaires d'accueil au public**. Les bureaux de Saint-Martial et Villefranche sont ouverts 4 jours et demi par semaine, au lieu de deux.

## À RECYCLER

Tous les emballages et papiers



Papiers, emballages et briques en carton

Bouteilles et flacons en plastiques

## PRÉVISIONS DE GESTION DES DÉCHETS DE 2021 À 2024

Lors du comité syndical du SICTOM le 2 juillet 2021, le président Jérôme Peyrat a demandé de respecter une minute de silence à l'attention d'Huguette Robissout (première adjointe à la mairie de Cénac et St Julien) et de Gérard Bouyssou (architecte à Sarlat) récemment décédés.

Le passage de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à la redevance incitative (RI) sera progressif : la TEOM sera prélevée jusqu'en 2023 et remplacée par la redevance incitative (RI) à partir de 2024.

Un badge sera délivré permettant l'ouverture des conteneurs ordures ménagères.

Les verres et emballages-papiers seront libres de dépôt et les six déchetteries resteront ouvertes aux usagers.

Le nombre d'ouverture par foyer sera comptabilisé et la facture envoyée dès 2022. Les usagers seront invités à s'inscrire lors de la distribution des badges, les instructions seront dispensées et les informations relatives au foyer ou au redevable (entreprise, établissement public, association...) seront recensés.

Elles permettront de définir les bases de la facturation RI, applicable à partir de 2024.

Le badge délivré au foyer ou au professionnel sera utilisable durant l'année préalable à la RI (en 2023) et permettra d'ouvrir les tambours et de déposer les sacs noirs (50 litres maximum). Ainsi, chacun aura le temps de s'habituer, de recenser les problèmes rencontrés, et quantifier ses apports.

Fin 2023, un document informera chaque foyer du nombre de dépôts réalisés et du coût du service de collecte et de traitements de ses déchets selon le tarifs de la RI. Ainsi, cette année là, chacun pourra comparer entre ce qu'il a payé de TEOM dans ses impôts et le coût du service pour son foyer s'il avait été soumis à la RI.

Pour mémoire, seule la TEOM sera à payer en 2023 pour la dernière année et à partir de 2024 et les années suivantes, seule la redevance incitative sera appliquée.

Quid du calcul :

la facture se compose de deux forfaits appliqués à tous et pour les personnes qui dépasseraient le quota, d'une part variable.

- 1 - un forfait annuel est identique pour tous les redevables.
- 2 - à cela s'ajoute automatiquement un forfait minima permettant de déposer une quantité déterminée de sacs noirs (quantité en rapport avec la taille du foyer).

3 - en option, pour le foyer qui dépasse la quantité minimale annuelle de sacs noirs, une part variable est appliquée à raison de 3 euros par sac supplémentaire en plus des forfaits 1 et 2.

## COMPOSTAGE COLLECTIF

Le SICTOM du PERIGORD NOIR propose l'installation de composteurs collectifs à la demande des communes.

Le compostage collectif permet de mettre à disposition un ou plusieurs composteurs pensés comme du mobilier urbain. Ergonomique, durables, écologiques, ils sont composés de 3 ou 4 compartiments Pour 30 ou 40 foyers soit 3 ou 4 tonnes de restes alimentaires ou pour 30 à 50 foyers soit 4 à 6 tonnes.

Ces composteurs collectifs sont financés par le SICTOM, à raison de 10 composteurs par an à la demande des communes.

Le lieu sera défini par la commune sur consultation des citoyens de la commune.

Séparé en 3 ou 4 compartiments, le bac d'apport (un ou deux compartiments selon le nombre de foyers) reçoit un ajout de matières fraîches à mélanger et est recouvert de broyat : ces deux couches se superposent au fur et à mesure.

Le broyat est stocké dans un compartiment.

Puis le bac d'apport est vidé dans un autre compartiment en attente de maturation et est récolté (une ou deux fois par an).

Un référent de la commune veille à la présence du structurant dans le bac de stockage, au bon déroulement du compostage et à la récolte et la distribution de compost avec les foyers composteurs.

Un référent des foyers composteurs reste en contact avec le référent communal, assure le démarrage, le suivi et organise récolte et distribution du compost.

Normalement les dispositifs de soutien aux entreprises mis en place en 2020 au début de la crise sanitaire devraient prendre fin cet été. Il est à craindre que stopper les aides aussi rapidement ait des effets économiques et sociaux désastreux.

D'autant que l'instauration du Pass sanitaire suscite des inquiétudes de la part des professionnels de nombreux secteurs d'activité. Ils redoutent un effondrement de la fréquentation de leurs établissements alors qu'ils espéraient une reprise d'activité après une année noire en 2020.

Dans ce contexte, la majorité municipale a voté une augmentation des impôts locaux.

Cette mesure est inopportune et justifiée par aucun investissement d'avenir inscrit dans le budget 2021.

A cela s'ajoute, qu'il n'existe toujours pas de moyens suffisants alloués aux hôpitaux publics, comme en témoignent les services d'urgence obligés de fermer pendant l'été. En témoigne aussi la fermeture de nombreux lits faute de personnel : A constater la lente dégradation des services de l'hôpital de SARLAT.

La poursuite de la gestion comptable de la santé engagée depuis 30 ans par les gouvernements successifs fragilisant davantage nos territoires ruraux, a pour objectif de constituer des pôles hospitaliers regroupés dans les centres urbains, abandonnant les habitants du monde rural.

Nous avons proposé l'installation d'un panneau lumineux d'information au centre du bourg. Cette suggestion a été retenue et nous nous en félicitons, en espérant sa mise en œuvre très prochainement.

Pour une meilleure information, des cénacols du collectif « Autrement pour CENAC » se préparent à filmer les séances des prochains conseils municipaux. Ils souhaitent faire partager à un plus grand nombre les enjeux de la gestion communale.

Daniel MAURIE –  
La liste Autrement pour CENAC

Elus minoritaires, et bien que toujours tributaires de la minceur des informations que la majorité municipale daigne nous concéder, nous ne manquons pas de demeurer fidèles à notre ligne de conduite, celle de rechercher l'intérêt général. Ainsi, nous ne pouvons que nous féliciter du nettoyage des trottoirs de la commune, de la place de la mairie, et de l'entretien des pelouses de cette même place ; toutefois, nous ne pouvons que déplorer le fait que la compétence de nos agents techniques municipaux n'ait pas été sollicitée et que l'on ait cru bon de faire appel pour cela à une sous-traitance extérieure. De même, si la réfection de la passerelle au-dessus du ruisseau améliore la sécurité, particulièrement en temps de pluie, il est regrettable que le béton désactivé de ce passage ne soit pas du même ton que celui du sol adjacent.

Autre problème récurrent : le stationnement sur la place de la mairie nécessiterait un marquage plus visible afin d'éviter un stationnement anarchique qui fait perdre quelques places. La pose d'une peinture sur les pavés existants délimiterait plus lisiblement les emplacements et ce, pour un coût minimal.

Il a ensuite été noté que les espaces d'empiérement décoratifs mériteraient aussi un nettoyage, la végétation y reprenant ses droits. Bien sûr, ce travail ne se fera sans doute pas sans difficultés en raison de l'interdiction des produits phytosanitaires. Enfin, nous n'avons bien évidemment pas manqué de soutenir le projet d'aménagement de la voie de l'église jusqu'aux Quatre-routes qui doit sécuriser le cheminement des piétons, d'autant que les bases de ce projet ont été lancées lors de la précédente mandature. Ce projet important par son ampleur et son coût aurait toutefois mérité d'être présenté aux habitants de la commune et particulièrement aux riverains, ne serait-ce qu'au nom d'une transparence bien légitimement exigible de leur part. Nous restons, bien entendu, à votre écoute et à votre disposition.

Vos élus de la liste  
« Cénac Horizon 2026 ».  
Sylvie JUIF/Serge AZAM



### HUGUETTE ROBISSOUT, 1ÈRE ADJOINTE, NOUS A QUITTÉS

Huguette est décédée au mois de juin, nous laissant sous le choc, bouleversés par cette disparition. Elle était née à Cénac et St Julien où elle a passé toute sa vie.

Elle y a toute sa famille. Ses parents dont elle s'occupait chaque jour, son frère Jean-Roland, Thierry son mari depuis plus de quarante ans et ses deux filles Emilie et Célia.

Elle a exercé à l'hôpital de Sarlat son métier d'infirmière et s'est spécialisée en addictologie, fonction qu'elle a exercée avec passion jusqu'à la retraite. Investie dans le milieu social, elle était administratrice bénévole de l'association d'insertion « Itinérance ».

Élue au conseil municipal de Cénac et St Julien en 2014, c'est lors des élections de 2020 qu'elle a pris les fonctions de première adjointe.

Une mission qu'elle occupait, avec dévouement et une grande motivation.

Élue communautaire elle faisait partie du Centre Intercommunal d'Aide Sociale, et du conseil de surveillance de l'hôpital de Domme. Femme de convictions, elle œuvrait pleinement dans le cadre de ses délégations, toujours dans un esprit d'équipe pour le bien de la commune et de ses habitants. Elle avait pris en main les dossiers du Sictom, des écoles, elle participait également à l'élaboration de nouveaux projets et était toujours présente dans l'organisation des événements.

Ceux qui l'ont côtoyée, ses amis, garderont l'image d'une femme généreuse, toujours disponible et sincère, qui aimait la vie et les gens. Elle manquera terriblement dans la commune mais son souvenir perdura dans le cœur de chacun.



# CENAC et St Julien



## Etat civil

### NAISSANCES

1- CARVES Arsène, Paul, AXEL	14.01.2021
2- DELANNOY Jeanne Louise Marie	21.01.2021
3- LAVERGNE Pauline	24.01.2021
4- SADOUT Milo, Patrick, Paul	06.05.2021
5- JOUVE ROQUE Eliott	05.07.2021
6- DE FREITAS Mathilde	11.07.2021
7- GENDRE Gabriel	03.08.2021

### DÉCÈS

1- NEY Thérèse, Marie	04.01.2021
2- CHAROLLAIS Corinne, Nicole, Bernadette	17.01.2021
3- LACOMBE René, Cyprien	09.02.2021
4- TRANCHANT Gilbert, Eugène	22.02.2021
5- VEYSSIERE Louise veuve AZAM	30.03.2021
6- MILHAC Georges, Claude	18.04.2021
7- BESSARD Odile veuve AGRAFEIL-GEORGET	15.05.2021
8- LAVERGNE Huguette, Rolande épouse ROBISSOUT	09.06.2021
9- LAGORCE Claude, Louis	21.07.2021
10- NEBOUT Roselyne	13.07.2021
11- BERNAT Jacqueline épouse DENUD	29.07.2021
12- RIVIÈRE Pauline, Marceline épouse SARDAN	23.07.2021
13- BOURDUT André	02.08.2021
14- HOUILLEZ Michel, Auguste	13.08.2021
15- MAURE Jean, Maurice	25.08.2021

**Directrice de Publication**  
Joëlle Debet Duverneix

**Rédacteurs**  
La commission communication

**Photos**  
La commission communication

**Conception et Impression**  
Média7 - Cénac & St Julien - 05 53 29 83 48

### MAIRIE : ATTENTION ! CHANGEMENT D'HORAIRES

A partir du 1er octobre 2021, les horaires d'ouverture changent.

La mairie sera désormais fermée au public le jeudi après-midi.

Les services administratifs sont à votre disposition

(accueil physique et téléphonique) :

le lundi : de 13h30 à 18h

le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

le jeudi : de 9h à 12h

**Secrétariat : 05 53 31 41 31**  
[mairie.cenac@wanadoo.fr](mailto:mairie.cenac@wanadoo.fr)



Cénac et Saint Julien

